

**MÉMOIRE À L'INTENTION DE LA COALITION PARLEMENTAIRE CANADIENNE
DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME**

**Présenté par
Media Awareness Network / Réseau Éducation-Médias**

Le 29 septembre 2009

Préparé pour la commission d'enquête de la CPCCA par :

Cathy Wing

Directrice exécutive adjointe

Réseau Éducation-Médias

1 500 chemin Merivale, 3^e étage

Ottawa (Ontario) K2E 6Z5

Tél. : (613) 224-7721, poste 230

cwing@media-awareness.ca

Présentation à l'intention de la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme

Les avancées technologiques, comme les ordinateurs personnels, Internet et les dispositifs sans fil, ont changé la tournure du discours haineux en permettant aux groupes sectaires d'étendre leur portée et de cacher leur identité, et en leur offrant de nouvelles façons d'attirer les jeunes. Selon le professeur Errol Mendez de l'université d'Ottawa : « [...] les technologies de l'information, dont Internet, sont à l'origine des plus grandes possibilités et des plus grands défis auxquels sont confrontés ceux qui travaillent et consacrent leur vie à la promotion et à la protection des droits de la personne et à la protection des gens vulnérables de toutes les sociétés.¹ »

Christopher Wolf, président de l'Internet Task Force de la Anti-Defamation League (ADL) et de l'International Network Against CyberHate (INACH), qualifie Internet de « [...] plate-forme puissante et virulente pour la haine antisémite à l'endroit des Juifs ayant un lien direct avec la violence, le terrorisme et la détérioration de la société civile. Hitler et les nazis n'auraient jamais pu imaginer un tel moteur de haine.² » Cette déclaration a été reprise dans une étude publiée en 2003 et intitulée *Analyses of Social Issues and Public Policy*, qui révèle qu'Internet est un outil important pour les groupes extrémistes de promotion de la haine qui s'en servent pour communiquer leur message et recruter de nouveaux membres.³

La capacité qu'offrent les outils Internet aux groupes haineux pour endoctriner et recruter de nouveaux membres est particulièrement inquiétante si l'on tient compte du temps que les enfants et les adolescents passent en ligne sans supervision. Un sondage mené en 2005 par le Réseau Éducation-Médias auprès de 5 200 étudiants canadiens révèle que deux étudiants sur dix sont

¹ Errol P. Mendes, *Human Rights and the New Information Technologies: The Law and Justice of Proportionality and Consensual Alliances*. (2007) <http://www.cdp-hrc.uottawa.ca/eng/publication/centre/infotech.php>

² Christopher Wolf, *The Internet is Making Anti-Semitism Socially Acceptable*. London Conference on Combating Anti-Semitism. (February 16, 2009) http://www.adl.org/main_internet/C_Wolf_London_Conference.htm

³ Phyllis B. Gerstenfeld, Diana R. Grant, Chau-Pu Chiang, "Hate Online: A Content Analysis of Extremist Internet Sites." *Analyses of Social Issues and Public Policy*, Vol. 3, No. 1, 2003, pp. 29-44

déjà tombés sur un site Web incitant la haine contre un groupe ou des personnes en particulier.⁴ (Il est à noter que ces données ne tiennent compte que des sites qui affichent ouvertement leur contenu haineux; des sites, comme *matinlutherking.org*, un site de désinformation exploité par Stormfront, un groupe militant pour la suprématie blanche, tentent de discréditer Martin Luther King, sont plus communs.) De plus, le tiers des sites Web favoris des étudiants sondés affichaient du contenu haineux. Par exemple, le site *newgrounds.com*, un des sites favoris des garçons de la 8^e à la 11^e année, affiche du contenu inoffensif mais insultant, mais aussi du contenu violent et cruel et, dans certains cas, haineux.⁵

La popularité croissante des technologies Web 2.0, les sites de réseautage social et les sites vidéo au contenu généré par l'utilisateur ont accéléré l'explosion du contenu haineux en ligne. Dans un article qu'elle a publié récemment, la ADL a fait remarquer que les sites de réseautage social sont devenus un endroit où l'ont nourri et propagé la désinformation antisémite. Sur certains sites, comme *MySpace* et *Facebook*, on retrouve de nombreux groupes qui utilisent les mots « Hitler » et « nazi », et bon nombre servent à promouvoir des mentalités néo-nazies et antisémites.⁶

Le Southern Poverty Law Center, aux États-Unis, estime que 12 000 vidéos de propagande, qui sont prétendument des documentaires et qui nient l'existence de l'Holocauste, sont ouvertement publiés sur des sites de partage de vidéos par des adeptes de la suprématie de la race aryenne.⁷ Ceux-ci n'ont qu'un seul objectif : provoquer la haine et recruter des partisans de la haine, notamment les jeunes qui constituent la principale clientèle de ces sites.

⁴ Media Awareness Network, *Young Canadians in a Wired World – Phase II: Student Survey*. (2005)

⁵ Ibid.

⁶ Anti-Defamation League, *Anti-Semitic 9/11 Conspiracy Theories Abound on Social Networking Sites*. (September 10, 2009) http://www.adl.org/main_internet/Anti-Semitic_911_Conspiracies.htm

⁷ Southern Poverty Law Center, *Sharing the Hate, Video-Sharing Websites Become Extremist Venue* (2007) <http://www.splcenter.org/intel/intelreport/article.jsp?aid=756>

Mais la haine en ligne ne se limite pas aux sites Web : les groupes haineux utilisent aussi d'autres médias, comme les jeux vidéo et la musique « pouvoir blanc », pour attirer les jeunes et se servent d'Internet pour distribuer ces médias partout sur la planète.⁸

Même si les commentaires racistes et haineux sont scandaleux aux yeux de la grande majorité des Canadiens, ils ne sont pas pour autant illégaux et les poursuites judiciaires pour discours haineux en ligne ont eu un succès limité au Canada. Dans un rapport remis récemment au Parlement, la Commission canadienne des droits de la personne souligne les faiblesses des procédures entreprises contre les discours haineux sur Internet en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.⁹ Dans le système actuel, les plaintes de haines sont déposées auprès de la Commission qui détermine s'il y a lieu de faire suivre la plainte au Tribunal aux fins d'examen et de résolution. Même si le Tribunal peut émettre une ordonnance de cesser et de s'abstenir de publier des communications haineuses contre la personne mise en cause, l'obliger à verser une compensation à une victime identifiée ou à payer une pénalité¹⁰, il n'a pas le pouvoir d'imposer une peine d'emprisonnement à ceux qu'il juge coupables de communication haineuse. De plus, les pouvoirs dont dispose le Tribunal pour réagir aux communications haineuses sur Internet peuvent être sérieusement réduits : le 2 septembre 2009, Athanasios D. Hadjis du Tribunal canadien des droits de la personne a jugé que l'article 13 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* allait à l'encontre de la *Charte canadienne des droits et libertés*.¹¹

Une approche populaire pour protéger les jeunes contre le contenu inapproprié sur Internet consiste à utiliser des logiciels de filtrage. Souvent, la mise en marché de ces programmes vise les parents et les écoles. Ils leur promettent de surveiller les activités des enfants et de limiter leur accès au contenu immoral ou illégal. Selon *Consumer Reports*, qui évalue les logiciels de

⁸ The best-known hate music producer is Resistance Records, a record label and online store that labels itself Pro-White. The organization, which is in subsidiary with the National Alliance, promotes hatred and discrimination through the sale of music, magazines, video games, and clothing. <http://www.resistance.com/>

⁹ Canadian Human Rights Commission, *Special Report to Parliament: Freedom of Expression and Freedom from Hate in the Internet Age*. (June 2009) http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/srp_rsp_eng.pdf

¹⁰ Ibid.

¹¹ Canadian Human Rights Tribunal, *Ruling of the Marc Lemire Case*. (September 9, 2009) <http://www.chrt-tcdp.gc.ca/aspinc/search/vhtml-eng.asp?doid=981&lg=e&isruling=0>

filtrage, même si ces programmes réussissent à bloquer l'accès au contenu sexuellement explicite, ils ne sont pas très efficaces contre les sites à caractère haineux, notamment lorsqu'il s'agit de sites haineux «furtifs», comme le faux site sur Martin Luther King mentionné plus tôt.¹² De plus, ces logiciels sont grandement inefficaces pour bloquer le contenu des jeux vidéo, de la musique ou autres médias sans texte ou accessibles grâce à des réseaux homologues de téléchargement.

Puisque les groupes haineux utilisent la désinformation et la propagande et qu'ils font appel aux préjugés et aux émotions pour communiquer leur message, il serait plus efficace d'adopter une approche d'éducation aux médias axée sur la pensée critique pour protéger les jeunes utilisateurs d'Internet.

Le *Troisième symposium sur la haine sur Internet* de l'Institute for International Affairs and League for Human Rights (une division de B'nai Brith Canada) a permis de réunir des intervenants de plusieurs secteurs, dont des policiers, des politiciens et des décideurs, ainsi que des gens du secteur de l'industrie, de l'éducation et de l'économie sociale. Grâce à ce symposium, il a été possible de dégager des recommandations en faveur d'accroître les efforts de promotion de l'éducation aux médias « non seulement pour les enfants et les adolescents, mais aussi pour les parents et les autres personnes qui s'occupent des enfants, ainsi que pour tout un éventail d'éducateurs – officiels et non officiels – qui doivent comprendre le média de choix des jeunes d'aujourd'hui et qui doivent savoir comment s'y retrouver. »¹³

C'est prouvé, l'éducation aux médias peut être efficace pour atténuer les influences potentiellement négatives des médias sur le bien-être physique et mental des enfants et des jeunes. Par exemple, plusieurs études ont démontré qu'il était possible de réduire les effets potentiellement dommageables de la violence télévisuelle chez les jeunes en ajoutant des cours d'éducation aux médias aux programmes d'études standards. Selon une de ces études, des jeunes de troisième et de quatrième année ayant suivi un tel cours passaient moins de temps à regarder

¹² ComputerReports.org, *Filtering software: Better, but still fallible*. (June, 2005) <http://www.consumerreports.org/>

¹³ B'Nai Brith, *Recommendations following the 3rd International Symposium* (2006) <http://www.hateontheinternet.com/Recommendations-CommunityEducation.php>

la télévision et à jouer à des jeux vidéo, et ils avaient moins recours à la violence verbale et physique, selon leurs pairs.¹⁴ D'autres études ont conclu que des interventions en matière d'éducation aux médias aidaient les jeunes à haut risque à améliorer leur capacité décisionnelle.¹⁵

Une approche d'éducation aux médias sur la haine en ligne est particulièrement importante pour joindre les jeunes qui sont la principale cible des recruteurs à caractère haineux. Les médias populaires – la télévision, la musique, les jeux vidéo, les revues et Internet – influencent considérablement la vie quotidienne des enfants et des jeunes. Ce qu'ils voient et entendent contribue à façonner leur vision du monde et de ce que la société valorise, tant sur le plan des choses que des personnes.

Le Réseau Éducation-Média offre aux écoles canadiennes des ressources et des programmes éducatifs sur la haine en ligne. Ces programmes aident les enfants à comprendre la définition légale de la haine, comment Internet facilite la propagation de matériel haineux, et comment signaler le matériel haineux aux autorités compétentes. Ces ressources et programmes abordent également un « éventail de haine » allant de la réprimande à l'humour raciste que l'on retrouve en ligne et dans la culture populaire et explorent comment cet éventail risque de désensibiliser les jeunes à l'intolérance et à la haine. On encourage les étudiants à analyser leurs propres activités en ligne afin de voir comment elles pourraient influencer les mœurs de leurs pairs, renforcer les stéréotypes négatifs et promouvoir la discrimination envers les autres.

Parmi les ressources Internet de lutte contre la haine élaborées grâce au soutien de Patrimoine Canada, on trouve des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants, ainsi que des jeux interactifs et des plans cours. Ces ressources sont déjà utilisées par les conseils scolaires et les établissements d'éducation partout au pays. Elles ont retenu l'attention sur l'échelle internationale, notamment en Europe, alors que plusieurs pays font face à de plus en plus d'activités racistes et antisémites. Entre 2005 et 2007, on a invité le Réseau à faire un exposé sur une approche éducative canadienne en matière de haine sur le Web lors de quatre

¹⁴ Thomas Robinson et al., "Effects of Reducing Children's Television and Video Game Use on Aggressive Behavior," *Archives of Pediatric Adolescent Medicine* 155(2001)1:17-23.

¹⁵ Jane Moore, Neal DeChillo, Barbara Nicholson, Angela Genovese, and Stephanie Sladen, *Flashpoint: An Innovative Media Literacy Intervention for High-Risk Adolescents*, *Juvenile and Family Court Journal* (Spring 2000)

conférences européennes organisées par : l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) intitulée *Racist, Xenophobic and Anti-Semitic Propaganda on the Internet*; l'INACH en Allemagne intitulée *Promoting Tolerance and Non-Discrimination on and through the Internet*; et le Dutch Complaint Bureau against Discrimination on and through the Internet intitulée *Discrimination on the Internet : Does education have the future?*

En 2008, un groupe de travail du ministère de la Justice du Canada chargé d'examiner la faisabilité d'une ligne téléphonique pour signaler des cas de haine sur le Web a invité le Réseau Éducation-Média à se joindre à lui. Parmi les membres de ce groupe de travail, on comptait, entre autres, des représentants du Centre de recherche-action sur les relations raciales, de la Commission canadienne des droits de la personne, de la Fondation canadienne des relations raciales, de l'Association canadienne des fournisseurs Internet, de la GRC, et de cyberaide.ca. Les membres ont convenu à l'unanimité que l'éducation publique et scolaire doit être un des éléments essentiels de toute stratégie efficace de lutte contre la haine en ligne.

Puisque les méthodes actuelles de lutte contre la propagande raciste et antisémite sur Internet se sont montrées inefficaces, les experts croient de plus en plus que l'éducation, notamment l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies, constitue l'approche la plus efficace pour empêcher les groupes haineux de diffuser leur dialogue de haine et de recruter de nouveaux membres chez les jeunes. Comme l'a souligné le Groupe de travail communautaire pour la lutte contre les crimes motivés par la haine dans un rapport remis en 2006 au procureur général de l'Ontario : « [...] la haine n'est pas intrinsèque aux êtres humains; elle est un comportement acquis qui peut être désappris. »¹⁶ Une approche éducative qui met l'accent sur la sensibilisation, l'empathie et la responsabilité du citoyen et qui apprend aux gens à réfléchir de façon critique et à poser des gestes est une première étape importante dans la lutte contre la diffusion de messages racistes et antisémites sur Internet.

¹⁶ Hate Crimes Community Working Group. *Addressing Hate Crime in Ontario. Final Report of the Hate Crimes Community Working Group to the Attorney General and the Minister of Community Safety and Correctional Services*. (2006) http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/english/about/pubs/hatecrimes/HCCWG_full.pdf

Nous encourageons la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme à reconnaître l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies en tant qu'éléments essentiels de toute stratégie à multiples facettes de lutte contre l'antisémitisme. Nous encourageons également le gouvernement du Canada à continuer d'appuyer l'élaboration et la distribution de programmes éducatifs et de sensibilisation à l'intention des Canadiens qui luttent contre la haine sur Internet.

Media Awareness Network / Réseau Éducation-Médias

Le Réseau Éducation-Médias est un organisme canadien à but non lucratif qui fait la promotion de l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies. Sa vision est de s'assurer que les enfants et les jeunes possèdent les compétences et les outils nécessaires en matière de pensée critique afin qu'ils puissent comprendre les médias et les utiliser activement. Le Réseau est reconnu pour ses programmes équilibrés axés sur un cadre éducatif et appuyé par la recherche canadienne. La majorité des ressources et des programmes du Réseau sont disponibles sans frais dans les deux langues officielles, et accessibles aux communautés urbaines, rurales, éloignées, du Nord et autochtones.

On compte parmi les membres du Réseau des gens et des organismes des secteurs public, privé et sans but lucratif. Les membres sont approuvés par le Conseil d'administration.

Depuis 1990, le Réseau a ouvert la voie à l'élaboration d'approches en matière d'éducation aux médias sur des questions telles que le racisme, l'intolérance et la haine sur Internet. Plusieurs organismes, dont B'nai Brith Canada, le Simon Wiesenthal Center, l'Anti-Defamation League, la Commission canadienne des droits de la personne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'UNESCO ont félicité le Réseau pour son travail dans le domaine et s'y sont référés. En 1999, la Fondation canadienne des relations raciales a remis son Prix d'excellence inaugural au Réseau pour ses ressources et ses programmes novateurs visant à éduquer les jeunes sur le sujet de la haine sur Internet et sur les questions relatives à la représentation raciale faite par les médias.